

L'INTENTION - 4 COURTS 1 LONG - RÈGLEMENT 2024



DU FESTIVAL DE LA LUNE À CARQUEIRANNE
L'INTENTION « 4 COURTS, 1 LONG »

PROLOGATION DES INSCRIPTIONS JUSQU'AU 28 AVRIL 2024

- Une résidence de réflexion et d'écriture pour quatre porteurs de projets de courts-métrages et d'un projet de long-métrage
- Une rencontre devant un public et des professionnels le dernier jour de la résidence

PRÉAMBULE

En partenariat avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée, son Bureau d'accueil des Tournages et la Ville de Carqueiranne, l'association Quattrocento organise la 1^{ère} résidence d'écriture scénaristique dédiée à l'intention (note d'intention). Cette première résidence s'inscrit dans le cadre du 4^{ème} festival de La Lune, cinéma en plein air avec la Région SUD (PACA), le Département du Var, Les petits écrans, Le Château La Tulipe Noire...

1 - OBJET DE LA RÉSIDENCE

Quattrocento propose une action visant à favoriser la création audiovisuelle et cinématographique dans le Var, en région SUD (en lien avec le Centre National Cinématographique et de l'image animée). Pour répondre à son objectif de développement, cette résidence d'écriture sera dirigée par Lidia LeBer Terki, réalisatrice et conseillère en écriture. Son principal axe de travail sera l'intention du projet. L'intention d'un film est le fil conducteur qui permet à l'auteur de maintenir la cohérence de son scénario. Souvent présente dès les premières étapes de la création d'un film, l'intention exprime un désir fondamental qui se cache en arrière-plan tout au long du processus de scénarisation et de réalisation. Cependant, il arrive parfois que cette intention se perde ou se dilue au cours des différentes étapes complexes de la production cinématographique, allant de l'écriture du scénario à la préparation (création d'une ambiance, choix des décors, direction des acteurs, aspects sonores), en passant par le montage et même la communication autour du film et de sa présentation au public. Il est donc primordial de préserver cette intention initiale.

La résidence d'écriture scénaristique s'adresse à **des auteurs – réalisateurs qui ont déjà réalisé un court métrage autoproduit ou produit suivi d'une projection de son film dans un cinéma et/ou sélectionné dans un festival et/ou diffusé par une chaîne de télévision**. Le projet de long-métrage sera quant à lui un 1^{er} film où l'auteur aura déjà réalisé au moins deux courts-métrages (dont un produit). Les candidats qui résident obligatoirement en région PACA, concourent avec un scénario original **de fiction**. **Les lauréats seront accompagnés par Lidia L.Terki du 8 au 12 juillet à Carqueiranne**. Le dernier jour de la résidence, ils présenteront leur projet oralement devant des professionnels à l'occasion du Festival de La Lune. **La dernière journée est dédiée** à des conseils de professionnels pour les lauréats afin de poursuivre le développement de leur projet.

2 - CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être un auteur – réalisateur et majeur.
- **Résider en Région PACA.**
- Avoir déjà réalisé **un premier film sélectionné dans un festival et/ou projeté dans un cinéma et/ou diffusé sur une chaîne de télévision**. (Les films d'école et les autoproductions qui ont eu une distribution sont acceptés).
- Un scénario de fiction. Court-métrage : **Il peut s'agir d'un premier, deuxième, troisième ou quatrième court. Le long-métrage est un 1^{er} film**. La note d'intention sera particulièrement considérée.
- Le scénario est écrit ou traduit en langue française. L'auteur garantit qu'il s'agit d'une **œuvre originale** et **il assure la protection de son œuvre**.
- Il ne sera admis qu'un seul scénario par candidat. Si un candidat envoie deux projets, ils seront tous les deux exclus du concours.
- Il ne sera admis qu'**un seul résident par projet**, même en cas de co-écriture. Auquel cas, le résident s'engage à signer une attestation qui stipule qu'il sera le réalisateur du film.
- **L'auteur – réalisateur s'engage à être disponible sur toute la période de la résidence.**

3 - L'ORGANISATION DU CONCOURS

- Une commission composée par Lidia L Terki et du bureau des tournages Toulon Provence Méditerranée choisira les cinq lauréats (4 courts et 1 long-métrage) de la résidence d'écriture.
- Les cinq lauréats seront informés de leur sélection au mois de mai à Cannes.
La présence sur toute la période est indispensable. (Aucune arrivée pendant la résidence ou un départ le jour de la clôture ne sera accepté, faute d'annuler la sélection de l'auteur.)
- **La résidence d'écriture se déroulera du 8 au 12 juillet à Carqueiranne. Seules les nuitées à l'hôtel Ricchiardi, situé sur le port de Carqueiranne, seront couvertes par Quattrocento.**
- Le 5^{ème} jour : Les auteurs – réalisateurs présenteront leur projet et l'intention travaillée durant la résidence et, pour les courts, une nouvelle version du scénario aux professionnels présents. En matinée, les lauréats présenteront oralement leur projet devant un public. L'après-midi, les professionnels rencontreront individuellement les lauréats à la suite des « Pitches ».

4 - DEPÔT DE LA DEMANDE ET FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures devront être envoyées par le candidat avant le **28 AVRIL 2024**.

- Par voie électronique pour l'inscription et d'un courriel comportant le dossier numérique relié en un seul format PDF 6mo, à l'adresse communication@cinemadelalune.com (L'accusé de réception électronique faisant foi) accompagné d'un virement (RIB ci-dessous et en ligne).

(Couverture – Résumé – Lien vidéo ou autres (avec mot de passe obligatoire) du précédent court-métrage - Scénario - Note d'intention - CV de l'auteur (sur une seule page A4 avec sa photo) – Le règlement signé - Rassemblés en un seul dossier en format PDF 6 mo maximum (très important)

**Adhésion - Frais inscription: S'inscrire [ICI](https://www.helloasso.com/associations/quattrocento/adhesions/residence-l-intention-2024) (<https://www.helloasso.com/associations/quattrocento/adhesions/residence-l-intention-2024>).
Le montant pour s'inscrire est de 15€ (Quinze euros) avec le libellé : Titre du projet + code postal + Règlement inscription
INTENTION 4 COURTS 1 LONG au festival de La Lune**

**L'organisateur : QUATTROCENTO – FESTIVAL DE LA LUNE
Siège social 3 boulevard Pierre Curie
83320 Carqueiranne - Var.**

5 - COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier devra obligatoirement comprendre tous les documents suivants pour être admis au concours :

1. La fiche d'inscription complétée en ligne : [ICI](https://forms.gle/p7w525eSMoW1zUml6) (<https://forms.gle/p7w525eSMoW1zUml6>)
2. Le présent règlement portant la mention « Lu et approuvé » daté et signé (à joindre dans le dossier complet)
3. Le règlement ([CB ICI https://www.helloasso.com/associations/quattrocento/adhesions/residence-l-intention-2024](https://www.helloasso.com/associations/quattrocento/adhesions/residence-l-intention-2024)) couvrant les frais d'inscription de **15 € (Quinze Euros)**
4. **Le dossier du film comprenant dans l'ordre**
 - I. Une page de couverture portant le titre, le nom de l'auteur et ses coordonnées
 - II. **INDISPENSABLE : Titre et lien internet du précédent court-métrage (Un lien vers un film précédent avec ou sans mot de passe mais a Quattrocento organise yant une validité jusqu'à la fin du mois de juillet 2024, ainsi que l'autorisation de diffusion restreinte de la société de production s'il y a lieu).**
 - III. Le synopsis ou résumé
 - IV. Le scénario sous forme de continuité dialoguée avec les pages numérotées.
 - V. **Une note d'intention qui reflète la cohérence du scénario avec le film à venir.**
 - VI. Le CV de l'auteur (ou des auteurs) **avec une photo sur une seule page A4.**
 - VII. S'il y a lieu, une indication sur un producteur pressenti.
 - VIII. **INDISPENSABLE : Attestation de résidence + copie d'une pièce d'identité et une quittance de loyer**
 - IX. **Le règlement daté et signé en dernière page.**

6 – COMMUNICATION

Les lauréats signeront une convention avec QUATTROCENTO concernant les conditions d'accueil et de suivi de la résidence d'écriture. Ils s'engagent à participer à toutes les actions et rencontres proposées pendant la résidence et à autoriser toute publication les concernant sur les réseaux sociaux et autres médias sur leur sélection.

L'AUTEUR / RÉALISATEUR

Signature, précédée de « lu et approuvé »

LA SOCIETE DE PRODUCTION EVENTUELLE

Cachet et Signature, précédés de « lu et approuvé »